

LE PUBLIC :

- **Bénévoles et dirigeants de clubs qui souhaitent disposer des éléments de base de la gestion du personnel**

LES OBJECTIFS :

- **Préparer l'accueil d'un salarié**
- **Connaître les principales obligations liées à la fonction employeur : temps de travail, rémunération, durée du travail et congés.**
- **Connaître les bases de la gestion administrative du personnel, connaître les structures qui peuvent accompagner les clubs employeurs et développer l'emploi du salarié à l'aide de l'entretien annuel et de la formation.**



**ACCOMPAGNER LE SALARIÉ ET
DÉVELOPPER L'EMPLOI**